



**Secrétariat général
Délégation à la mobilité et aux carrières**

**78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955**

Note de mobilité

SG/DMC/2014-69

05/02/2014

Date de mise en application : 05/02/2014

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 05/02/2014

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 1

Objet : Appel à candidatures en administration centrale : DGPAAT (Chef du service de la production agricole et directeur général adjoint).

Ouverture du poste suivant :

Direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires (DGPAAT).
Chef du service de la production agricole et directeur général adjoint.

Personne à contacter :

Catherine GESLAIN-LANEELLE, Directrice générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires - Tel : 01 49 55 45 50 - Mail : catherine.geslain-laneelle@agriculture.gouv.fr

Le délégué à la mobilité et aux carrières

Michel MAGIMEL

Vacance d'un emploi de chef de service (groupe I)

Est vacant au ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, un emploi de chef de service à la direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires (DGPAAT).

La DGPAAT exerce les compétences du ministère relatives aux exploitations agricoles, à l'orientation des productions et à la gestion des marchés agricoles, aux industries agroalimentaires, à l'aménagement et au développement durable des territoires ruraux, au cheval et à la forêt. Elle coordonne l'action des directions et services en matière de relations communautaires et internationales.

Le titulaire de l'emploi exercera, au sein de cette direction générale, les fonctions de chef du service de la production agricole et de directeur général adjoint.

Le service de la production agricole conçoit, met en œuvre et évalue les politiques publiques visant au développement économique des filières végétales et animales, aux stades de la production, de la transformation et de la commercialisation. Ce service définit et met en œuvre le moyens visant à améliorer la compétitivité des exploitations agricoles et à développer les pratiques agricoles préservant l'environnement. Il assure la promotion des systèmes de protection des exploitations agricoles contre les risques économiques, climatiques et sanitaires. Il prépare et met en œuvre la politique du ministère en faveur du financement bancaire de l'agriculture. Il élabore les mesures de développement rural en faveur des exploitations agricoles et définit les règles applicables aux aides financées par l'Union européenne dans le cadre de la politique agricole commune.

En tant que directeur général adjoint, le titulaire du poste assiste la directrice générale en vue d'assurer le fonctionnement efficace et efficient des services et de la direction. Il veille à la coordination de l'action de la direction avec les autres services du ministère et les autres départements ministériels. Il met en œuvre les principales évolutions découlant de la PAC 2014-2020 ainsi que la relance économique et la transition écologique des filières agricoles et agroalimentaires, de la filière bois et du secteur cheval. Il assiste la directrice générale en tant que de besoin.

Pour assurer ces missions, le candidat devra disposer d'une connaissance approfondie des politiques conduites par le ministère ainsi que de son fonctionnement (administration centrale, services déconcentrés et opérateurs). Il devra avoir une expérience du fonctionnement interministériel. Il devra posséder de solides aptitudes à l'encadrement supérieur, à l'animation d'équipes et à la négociation. Une expérience des négociations communautaires ou internationales serait un atout.

Conformément aux dispositions du décret n°2012-32 du 9 janvier 2012 modifié, relatif aux emplois de chef de service et de sous-directeur des administrations de l'État, les candidatures accompagnées d'un *curriculum vitae*, doivent être transmises par la voie hiérarchique, à la DGPAAT, à l'attention de Mme Catherine Geslain-Lanéelle, directrice générale, 3 rue Barbet de Jouy Paris (7^{ème}) et au secrétariat général du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt 78, rue de Varenne Paris (7^{ème}), dans un délai de trente jours à compter du 2 février 2014, date de l'avis publié au Journal officiel de la République française.